



NOTE SYNTHÉTIQUE DE PRÉSENTATION COMpte ADMINISTRATIF 2016

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Compte tenu des résultats reportés de l'exercice 2015 et des réalisations budgétaires de l'exercice, le compte administratif 2016 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 2 985 076,91 € et un excédent d'investissement de 844 681,59 € soit un excédent de clôture de 3 829 758,50 € et peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		1 603 815,36	1 045 672,62		1 045 672,62	1 603 815,36
Opérations de l'exercice	11 280 728,07	12 661 989,62	2 650 203,63	4 540 557,84	13 930 931,70	17 202 547,46
Totaux cumulés	11 280 728,07	14 265 804,98	3 695 876,25	4 540 557,84	14 976 604,32	18 806 362,82
Résultats de clôture		2 985 076,91		844 681,59		3 829 758,50
Restes à réaliser			791 338,26			
Totaux cumulés	11 280 728,07	14 265 804,98	4 487 214,51	4 540 557,84	15 767 942,58	18 806 362,82
Résultats définitifs		2 985 076,91		53 343,33		3 038 420,24

En incluant les restes à réaliser, l'excédent global s'élève à 3 038 420,24 €.

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'année 2016 est marquée d'une part par le plein exercice « en direct » par la Communauté Urbaine des compétences transférées et notamment la voirie, ce qui se traduit budgétairement par une baisse des dépenses et recettes de fonctionnement et d'autre part par la troisième année d'application de la contribution des collectivités locales au nécessaire redressement des finances publiques.

PRIORITÉS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE 2016

Le compte administratif 2016 concrétise la réalisation des priorités et objectifs budgétaires définis lors du Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est tenu le 08 février 2016 et du vote du budget primitif le 29 mars 2016, à savoir :

- la préservation de la solvabilité financière de la Ville, dans un contexte de forte baisse des concours de l'État en maintenant l'épargne brute prévisionnelle en 2016 au niveau de 2015, impliquant une diminution des dépenses de fonctionnement, dans un contexte de baisse des recettes,
- la non compensation totale de la forte diminution des concours financiers de l'État par une augmentation équivalente des taux d'imposition en poursuivant et amplifiant les efforts significatifs en terme de maîtrise des dépenses de fonctionnement engagés en 2015,
- Le maintien d'un niveau d'investissement important, mais compatible avec un endettement modéré et la forte diminution des dotations d'État, afin de soutenir l'activité économique et ainsi l'emploi.

ÉVOLUTION DES RESSOURCES ET CHARGES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses s'élèvent à 11 280 728 € soit une baisse de 4,38 % par rapport à 2015 dont 10 764 072 € de mouvements réels (- 4,73 %) et 516 656 € de mouvements d'ordre (+ 3,61 %).

Les principales dépenses réelles de fonctionnement sont présentées ci-dessous.

Les charges à caractère général s'élèvent à 1 839 348 € soit une baisse de 19,49 % par rapport à 2015 qui provient d'une part du transfert de compétences à la Communauté Urbaine et notamment la voirie (en 2015, la Commune avait assuré les dépenses d'entretien jusqu'au 30 juin, avec remboursement des frais engagés) et d'autre part de la poursuite des actions d'optimisation de ces charges par le biais de mutualisations, de renégociation de contrats ou de recours plus important à la centrale d'achat de la Communauté Urbaine.

Les charges de personnel et frais assimilés s'élèvent à 7 920 469 € soit une baisse de 2,12 % par rapport à 2015 qui provient d'une part du transfert à la Communauté Urbaine au 1^{er} décembre 2015 de trois agents affectés à la voirie et d'autre part d'une politique volontaire en terme gestion (non remplacement d'agents ayant fait valoir leur droit à la retraite ou en disponibilité, mobilité interne et rationalisation des heures supplémentaires).

Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 842 603 € soit une hausse de 5,10 % par rapport à 2015 qui provient notamment de la subvention d'équilibre versée au CCAS (+ 80 000 €), le montant des subventions aux associations restant globalement stable.

Les charges financières s'élèvent à 75 232 €, en hausse de 8,39 % suite à la mobilisation d'un emprunt début 2016.

Les atténuations de produits s'élèvent à 79 338 € et sont constituées par la contribution de la Commune au Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales pour 78 223 € et par un remboursement à l'État suite à des dégrèvements de Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants pour 1 115 €.

Les recettes s'élèvent à 14 265 804 € dont 12 648 971 € de mouvements réels (- 4,27 % par rapport à 2015), 13 018 € de mouvements d'ordre et 1 603 815 € de résultat reporté.

Les principales recettes réelles de fonctionnement sont présentées ci-dessous.

Les atténuations de charges, constituées notamment par les encaissements d'indemnités journalières de l'assurance statutaire et des organismes sociaux suite à des arrêts de travail s'élèvent à 230 499 € soit une hausse de 12,22 % par rapport à 2015.

Les ventes de produits et de prestations s'élèvent à 752 936 € soit une baisse de 42,84 % par rapport à 2015, exercice sur lequel la Communauté Urbaine du Grand Dijon avait remboursé à la Commune les frais de fonctionnement et d'entretien de la voirie du premier semestre pour 407 521 € et les frais du personnel affecté à la voirie jusqu'au mois de novembre pour 147 199 €.

Les impôts et taxes représentent 9 875 969 € soit une augmentation de 3,47 % par rapport à 2015, les principales variations concernant la taxe additionnelle aux droits de mutation (+ 56 000 €), l'attribution de compensation (- 3 940 € suite aux transferts de compétence et à l'approbation du rapport de la CLECT du Grand Dijon), la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (+ 39 000 €) et les impositions directes locales (+ 226 000 €).

Les dotations, subventions et participations s'élèvent à 1 679 143 € soit une diminution de 19,22 % par rapport à 2015, les principales variations concernant la Dotation Forfaitaire (- 288 413 €), la Dotation de Solidarité Rurale (+ 6 512 €) et les compensations d'exonérations fiscales (- 12 475 €). La contribution de la Commune au redressement des finances publiques s'est élevée à 260 208 € en 2016 et sa DGF a subi un écrêtement (baisse de la part « complément de garantie » pour financer le développement de l'intercommunalité, les accroissements de population et la péréquation) de 18 843 €.

Les recettes exceptionnelles s'élèvent à 70 564 € et retracent notamment les indemnités de sinistre, les cessions de véhicules ainsi que les recettes du mécénat pour le concert K6 FM.

RESSOURCES ET CHARGES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 3 695 876 € dont 2 534 671 € de dépenses réelles 115 532 € de dépenses d'ordre et 1 045 673 € de déficit reporté.

Les principales dépenses réelles d'investissement sont présentées ci-dessous.

Les dotations s'élèvent à 202 919 € et concernent des reversements de TLE pour 2 919 € et le premier remboursement de l'avance perçue en 2015 sur le FCTVA 2016 (prêt à taux 0 % de la CDC).

Le remboursement en capital des emprunts s'élève à 291 883 €.

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 94 250 € et concernent notamment l'aide à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'un portail famille pour 6 720 €, les diagnostics avant déconstruction des annexes du château pour 3 000 €, le fonds de commerce tabac presse pour 69 620 € et la subvention d'investissement à l'ALC pour le local de la Gamelle pour 6 900 €.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 212 212 € et concernent principalement des terrains à la Coulée verte pour 1 895 €, des véhicules pour 38 700 €, du mobilier pour l'équipement sportif Véronique Pecqueux-Rolland pour 27 100 €, du matériel pour le Centre Technique Municipal pour 8 500 €, du matériel pour l'équipement sportif Véronique Pecqueux-Rolland pour 39 600 €, des Pistolets à Impulsion Électrique pour la Police Municipale pour 15 300 € et des illuminations pour 5 300 €.

Les immobilisations en cours s'élèvent à 1 698 047 €, les principaux travaux réalisés concernant l'équipement sportif pour 1 390 000 €, les menuiseries de l'école maternelle Freinet pour 99 000 € et le changement de la chaufferie de l'école maternelle Paul Émile Victor pour 30 000 €.

Les opérations pour le compte de tiers s'élèvent à 29 110 € et concernent les travaux d'éclairage public rue de la Rente Saint Bénigne réalisés par la Commune pour le compte du Grand Dijon.

Les recettes d'investissement s'élèvent à 4 540 557 € dont 2 778 819 € de recettes réelles, 619 170 € de recettes d'ordre et 1 142 468 € d'affectation du résultat.

Les principales recettes réelles d'investissement sont présentées ci-dessous.

Les dotations s'élèvent à 875 560 € et concernent le FCTVA pour 759 087 € et les Taxes d'urbanisme pour 116 473 €.

Les subventions d'investissement encaissées s'élèvent à 787 364 € et concernent la construction de l'équipement sportif (CNDS) pour 88 702 €, les travaux accessibilité de l'école maternelle Freinet (Région) pour 8 667 €, l'informatisation de la médiathèque (Région) pour 5 150 €, la construction de l'équipement sportif (Conseil Départemental) pour 168 800 €, la construction de l'équipement sportif (Grand Dijon) pour 515 000 € et le portail famille (CAF) pour 1 045 €.

Les emprunts s'élèvent à 1 001 023 € et concernent la mobilisation d'un emprunt de un million d'euros début 2016 et une caution reçue pour la location d'une cellule commerciale.

Les opérations pour le compte de tiers s'élèvent à 113 654 € et concernent le remboursement par le Grand Dijon des travaux réalisés par la Commune pour son compte sur la voirie conformément à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux rues du Quai et de Florennes (83 586 €) et l'éclairage public rue de la Rente St Bénigne (30 068 €).

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement brute s'élève en 2016 à 1 873 371 € contre 1 962 087 € en 2015.

La capacité d'autofinancement nette s'élève en 2016 à 1 583 931 € contre 1 679 333 € en 2015.

ENGAGEMENT PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

La délibération n° 2012-148 du 12 novembre 2012 avait autorisé l'ouverture de l'autorisation de programme n° 2012-01 pour la réalisation de l'équipement sportif Véronique Pecqueux-Rolland. Cette autorisation de programme s'établit comme suit au 31/12/2016 :

Libellé	Montant initial	Révision	Montant révisé	CP 2012 à 2015	CP 2016
Équipement sportif Véronique Pecqueux-Rolland	7 415 200,00	244 800,00	7 660 000,00	5 856 307,47	1 803 692,53

ENDETTEMENT

Fin 2016, le niveau d'endettement de la Ville s'établit à 3 522 570,51 € en légère augmentation par rapport à 2015 suite à la mobilisation, début 2016 d'un emprunt de un million d'euros. Cette situation traduit la stratégie volontariste de désendettement de la municipalité engagée depuis 2010, avec un encours de dette passé en cinq ans de 4,3 à 3,5 millions d'euros.

L'endettement par habitant a évolué depuis 2009 comme suit :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dette par habitant au 31/12/N	547	459	422	388	359	330	303
Moyenne de la strate	884	877	874	881	881	870	862

Le taux moyen de la dette, composée d'emprunts à taux fixe classés 1A selon la charte Gissler, s'élevait fin 2016 à 2,03 % et la capacité de désendettement de la Commune est de 1,88 ans en 2016 contre 1,44 ans en 2015.

TAUX D'IMPOSITION

les taux 2016 de la fiscalité directe locale sont les suivants :

- Taxe d'Habitation : 10,08 % (taux moyens des communes de même strate en 2015 : 14,71%),
- TFPB : 20,57 % (taux moyens des communes de même strate en 2015 : 20,99%),
- TFNB : 80,99 % (taux moyens des communes de même strate en 2015 : 58,52%).

RATIOS

Les principaux *ratios* de la Commune en 2016 sont les suivants :

Désignation	Valeur
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 172
Produit des impositions directes / population	552
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 377
Dépenses d'équipement brut / population	218
Encours de la dette / population	383
Dotations Globales de Fonctionnement / population	45
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	73,58 %
Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	87,39 %
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	15,85%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	27,85 %

EFFECTIFS

En 2016, les charges de personnel et frais assimilés représentent 7 920 468,89 €.

Au 31/12/2016, la Collectivité employait 185 agents sur des emplois permanents dont 169 à temps complet et 16 à temps non complet représentant 170,17 « Équivalent temps pleins ».